



Création d'un code de conduite

Groupe d'âge : à partir de 12 ans (école secondaire, tous niveaux)

Durée : de 60 à 120 minutes

Matières : éducation civique, sciences, géographie, enjeux mondiaux.

Matériaux : suivant le produit fini – grandes feuilles de papier, ciseaux, vieux magazines, colle, matériel à colorier.

Résultats d'apprentissage

Les élèves pourront montrer qu'ils comprennent l'importance des forêts et de l'eau douce en établissant des liens entre leur comportement et ses effets sur l'environnement.

Hameçon : Pourquoi avons-nous besoin de codes de conduite?



Demandez aux élèves de nommer d'autres codes de conduite bien connus, comme les règles de la classe, de la bibliothèque ou de la cafétéria, la Charte des droits et libertés, les codes de conduite religieux et les règles d'éthique personnelle (qui dictent notre comportement lorsque nous sommes seuls).

Demandez à un ou deux élèves d'aller au tableau ou devant un chevalet et aux autres élèves de leur donner des idées de clauses à inscrire dans un Code de conduite pour couloirs d'école (10 règles de comportement à respecter dans les couloirs) ou autre lieu. Demandez aux élèves pourquoi nous avons besoin de règles de comportement. Discutez des raisons qui justifient la mise en place de règlements sur la façon de traiter nos précieuses ressources naturelles.

Procédure

La présente activité peut servir d'introduction au thème des forêts et de l'eau. Elle peut aussi servir de conclusion d'unité pédagogique pour les élèves qui ont déjà de bonnes connaissances sur l'importance des forêts, de l'eau douce et des facteurs qui les affectent.

1

Présentez cette activité en déclarant que « la classe a été engagée pour écrire le code de conduite que les humains devront suivre afin de protéger notre système de forêts et d'eau douce ».

Deux par deux ou en groupes, les élèves devront créer un code de conduite s'appliquant :

- à tous les habitants de la Terre;
- à tous les Canadiens;
- à certains groupes, comme les producteurs agricoles, les sociétés forestières, les propriétaires de chalets, les lignes de navigation, les propriétaires d'usines, les forestiers professionnels, les visiteurs des parcs nationaux et provinciaux, etc.;
- aux personnes vivant chez vous ou aux personnes fréquentant votre école;
- aux dirigeants politiques de divers pays.

Les élèves doivent inclure une introduction à leur code de conduite (voir l'exemple à la page suivante). Chaque code de conduite peut comprendre de 10 à 30 clauses.

2

Demandez aux élèves de présenter leur code de conduite. Ils expliqueront la raison d'être de chaque article et l'ordre dans lequel ils sont placés. À titre d'exemple, vous pouvez imprimer et distribuer des copies du code d'éthique d'une association professionnelle de forestiers ou de celui de l'Institut forestier du Canada, disponible à l'adresse www.cif-ifc.org/francais/f-ethics.shtml.

Prolongements

Envoyez le code sous forme de lettre au premier ministre.

Envoyez le code sous forme de lettre aux Nations Unies.

Créez une affiche ou un collage axé sur le code, en entourant celui-ci d'images de forêts et d'eau, dessinées ou tirées de magazines.

Copiez le Code de la maisonnée ou le Code de l'école sur une feuille 8.5" x 11", illustrez-le et affichez-le chez chaque élève ou à l'école, bien en vue, afin que chacun puisse le lire et le mettre en pratique.

Intégrez le code dans un message à l'intention des citoyens de la Terre, des Canadiens ou des dirigeants politiques qui vivront ici dans 100 ans.

Avant de rédiger la version finale du code, demandez à chaque élève de faire des critiques et des suggestions aux autres pour améliorer le code créé par chacun.

Exemple de code de conduite à l'intention des pêcheurs sportifs du Grand lac des Esclaves

En tant que pêcheurs sportifs soucieux de la protection de l'environnement et de l'héritage que nous laissons aux générations futures, nous jurons solennellement :

- d'employer autant que possible des embarcations à propulsion humaine (canots, kayaks) ou de pêcher de la rive, au lieu d'utiliser des embarcations à moteur;
- d'éviter de perturber les frayères;
- de participer le plus souvent possible aux programmes d'assainissement des ruisseaux et des rivières;
- d'éviter tout contact avec les animaux et les oiseaux qui partagent nos ressources hydriques;
- de planter des arbres et autres végétaux près des berges, le cas échéant, afin de limiter l'érosion et la sédimentation;
- de contribuer à la lutte contre les espèces envahissantes en s'informant sur les mesures recommandées et en les mettant en pratique;
- de planter des arbres loin de la rive, le cas échéant, pour améliorer la capacité de filtrage de la forêt;
- d'éviter l'utilisation d'appâts vivants;
- de remplir les réservoirs à essence loin des sources d'eau;
- de faire le moins de bruit possible;
- de favoriser la mise en place de règlements qui protègent les forêts, les terres humides et l'eau;
- de protéger et de respecter la végétation et les arbres à proximité de l'eau;
- de ne jamais polluer l'eau avec des déchets, du savon ou d'autres substances;
- de respecter les règlements sur la pêche et la sécurité;
- lorsque nous remettons les prises à l'eau, de faire attention afin de préserver la santé des populations de poissons;
- de toujours économiser l'eau;
- d'enseigner aux autres le code de conduite;
- d'inciter les autres, sans les forcer, à respecter le code.

